



D.2025.04.02.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 2 Avril 2025

3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITE

3.1 – Cohérence Urbanisme – Mobilités : approbation d'une étude de cohérence urbanisme – mobilités dans le secteur Paléficat, sur les communes de Toulouse et de Launaguet

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha		X (M. Bolzan)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
GRASS Francis		X (M. Jop)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Contexte : le projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers

Le projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers se situe sur les communes de Toulouse et de Launaguet, entre la rocade et l'Hers. Aujourd'hui faiblement urbanisé, il est composé d'un habitat pavillonnaire diffus, d'équipements et d'activités économiques et commerciales.

Une concession d'aménagement du site a été attribuée à la Société d'Economie Mixte Locale Oppidea en 2019, en vue d'y développer un projet urbain de grande ampleur, avec un potentiel d'accueil à terme de plus de 15 000 habitants. Il est prévu que les constructions démarrent en 2027 et s'achèvent au-delà de 2035.

Un dispositif partenarial pour assurer la cohérence urbanisme – mobilités

Toulouse Métropole a lancé une démarche partenariale associant Tisséo Collectivités et les communes de Toulouse et de Launaguet, afin d'articuler les politiques urbaines avec celles des déplacements. Une étude de cohérence urbanisme – mobilités a été confiée à l'Auat avec les objectifs suivants :

- Coordonner le développement de l'offre de transports en commun, tenant compte des projets en cours, avec le développement programmé du quartier ;
- Prendre en compte divers principes dans la définition du projet urbain :
 - Densité et mixité dans la zone d'influence des transports en commun ;
 - Organisation urbaine cohérente du projet d'aménagement ;
 - Préservation des possibilités d'insertion des transports en commun ;
 - Amélioration de l'accessibilité multimodale.

Le dispositif a ainsi pour but de définir les engagements de chacun des partenaires :

- Pour Tisséo : sur les projets de transport à mettre en œuvre et à étudier ;
- Pour les communes et Toulouse Métropole : sur la programmation et le phasage prévisionnel des opérations urbaines, l'adaptation des outils d'urbanisme, les interfaces avec le réseau routier ainsi que sur les cheminements piétons et cycles.

Engagements programmatiques des partenaires

Le rapport d'étude joint à la présente délibération précise les engagements de chacun des partenaires et leur calendrier de réalisation.

Sur le volet transports en commun, le secteur Paléficat est aujourd'hui desservi par le boulevard Florence Arthaud, livré en 2016 et support d'un site propre bus. Il est emprunté par les lignes 33 et 42, dont les horaires ont évolué en lien avec la mise en service du collège de Paléficat. Cette desserte évoluera dans le cadre du projet de Voie Nord prévu à horizon 2031.

Les développements programmés et engagements des partenaires par phase sont résumés dans le tableau ci-après.

Horizon	Volet urbanisme	Volet mobilités
Court terme	Poursuite de la concertation avec les habitants du quartier de Paléficat Création de la ZAC de Paléficat – Rives de l’Hers	Prolongation du site propre sur la partie ouest du chemin de Virebent Mise en œuvre du REV 5 Amélioration des cheminements piétons vers le collège --- Poursuite des études de la Voie Nord Etudes d’adaptation du réseau de transports en commun avant la mise en service de la Voie Nord (phase intermédiaire au début de l’urbanisation de la ZAC : 2029-2031) : - Faisabilité d'une ligne de bus à forte fréquence préfigurant l'offre à horizon de la Voie Nord ; - Faisabilité du renforcement de la connexion à la ligne A ; - Localisation des arrêts de bus au regard du développement urbain programmé de la ZAC. Etudes de définition d’un plan guide multimodal de raccordement vers les quartiers limitrophes de la ZAC, dont maillage piéton / cycles vers les arrêts de bus
2025-2035	ZAC Paléficat : construction des premiers logements à partir de 2027 (2 880 logements produits en 4 phases avec les 2 premières phases autour du boulevard Florence Arthaud) Périmètre d’étude hors ZAC : renouvellement urbain dans des opérations encadrées (potentiel de 900 logements) et hors opérations (500 à 700 logements) --- Etude de faisabilité d’inscription de nouvelles normes de stationnement adaptées à la stratégie de mobilité de la ZAC Paléficat dans le document d’urbanisme	Déploiement du maillage local piétons / cycles et du réseau cyclable structurant d’agglomération Mise en service de la ligne C du métro fin 2028 Mise en service des AFNT (Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse) : nouvelles haltes, évolution de l’offre TER 2029-2031 : en fonction des études menées en phase précédente, adaptation du réseau de transports en commun en phase intermédiaire avant livraison de la Voie Nord 2031 : livraison de la Voie Nord et restructuration bus associée, permettant des connexions directes avec le Linéo 10, les AFNT et les 3 lignes de métro Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public --- Etudes d’adaptation du réseau de transports en commun après 2035 : opportunité d’une desserte structurante (Linéo, tram ou métro) à inscrire au futur Plan de Mobilité, et d’un renfort de l’offre bus à l’est du quartier
Post 2035	ZAC Paléficat : livraison de 1 120 logements supplémentaires (soit 4 000 logements au total) Périmètre d’étude hors ZAC : l’étude révèle un potentiel foncier conséquent qu’il conviendra de mobiliser au regard de la desserte en transports en commun projetée et réalisée	Livraison des aménagements en faveur des bus et vélos sur l’est du chemin de Virebent En fonction des études menées en phase précédente, mise en place d’une desserte structurante en transport en commun et renfort de l’offre bus à l’est du quartier

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'étude de cohérence urbanisme – mobilités annexée à la présente délibération, portant sur le secteur Paléficat.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite étude et tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES